

Guide pratique pour soutenir la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance en installation

AIDE-MÉMOIRE

2025

Coordination et rédaction

[Direction du soutien à la conformité et à la qualité](#)

[Sous-ministériat à la main-d'œuvre et à la qualité du réseau](#)

Pour information :

Centre des relations avec la clientèle

Ministère de la Famille

600, rue Fullum, 5^e étage

Montréal (Québec) H2K 4S7

Téléphone sans frais : 1 855 336-8568

© Gouvernement du Québec

Ministère de la Famille

[ISBN 978-2-555-00823-6 \(PDF\)](#)

Table des matières

À qui s'adresse cet aide-mémoire?.....	4
Intentions et objectifs de cet aide-mémoire	4
La qualité structurelle.....	6
Pistes d'action proposées pour rehausser la qualité structurelle	6
La qualité des processus	12
La qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants	12
La qualité de l'aménagement des lieux	17
La qualité des pratiques d'observation des enfants et de planification.....	21
La qualité des interactions entre le personnel du SGEE (personnel éducateur et gestionnaire) et les parents.....	24
Bibliographie.....	26

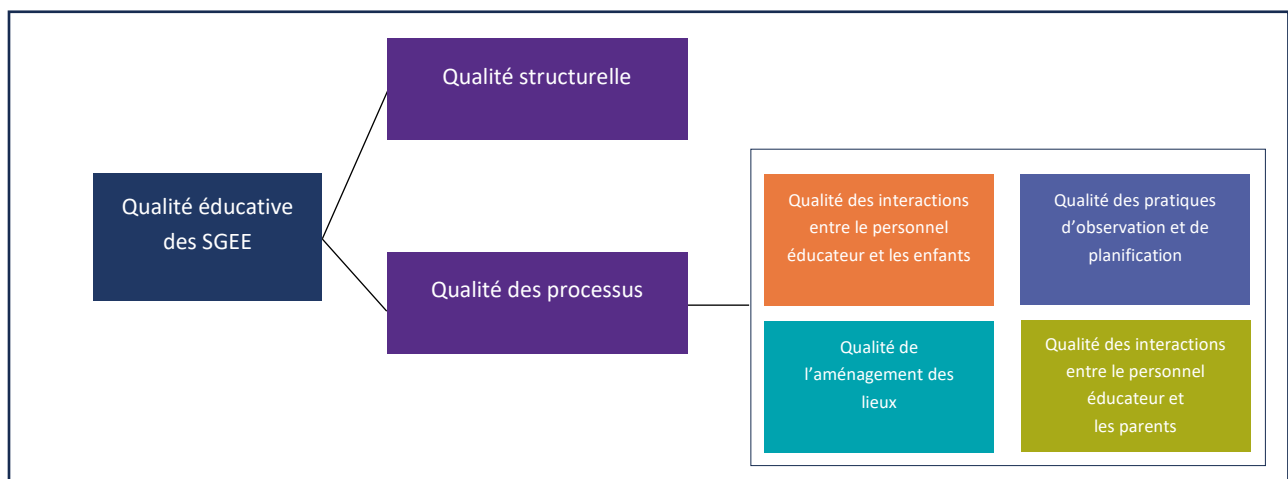
À qui s'adresse cet aide-mémoire?

Les informations contenues dans cet aide-mémoire sont destinées à l'ensemble des personnes qui travaillent au sein des services de garde éducatifs à l'enfance en installation (SGEE). Cet aide-mémoire s'adresse principalement aux titulaires de permis ainsi qu'au personnel éducateur des centres de la petite enfance (CPE), des garderies subventionnées (GS) et des garderies non subventionnées (GNS). Il concerne aussi les membres du conseil d'administration (CA) d'un CPE ainsi que les membres du comité consultatif de parents d'une garderie. Finalement, il est un document de référence pour les partenaires, notamment les associations nationales de SGEE en installation.

Intentions et objectifs de cet aide-mémoire

Ce document a pour objectif de proposer un cadre pratique visant à soutenir les SGEE dans leur démarche d'amélioration continue des pratiques éducatives. En effet, la qualité éducative des SGEE est au cœur du développement global des jeunes enfants. En tant qu'élément essentiel de leur bien-être et de leur apprentissage, elle repose notamment sur **la qualité structurelle et la qualité des processus**. La qualité des processus est divisée en quatre grandes dimensions : **la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants, l'aménagement des lieux, les pratiques d'observation et de planification, ainsi que les relations avec les parents.**

Qualité éducative dans les SGEE



Cet aide-mémoire **met à disposition des SGEE des pistes d'actions concrètes**, tout en tenant compte des particularités propres à chaque contexte. **Les pistes d'actions présentées s'appuient sur des pratiques exemplaires générales et sont non exhaustives.** Cependant, leur mise en œuvre dépend des spécificités de certains SGEE en installation, notamment en raison de circonstances particulières telles que la pénurie de main-d'œuvre, l'intégration de nouveaux membres au sein des équipes, les relocalisations



temporaires, les contraintes budgétaires, ou encore, s'il y a lieu, les dispositions des conventions collectives applicables. Il appartient ainsi à chaque gestionnaire et à chaque équipe éducative d'identifier et de déployer, en concertation, des pratiques éducatives qui répondent le mieux aux besoins et aux réalités de leur milieu.

Les dimensions de la qualité éducative présentées dans cet aide-mémoire sont **reconnues à l'échelle internationale dans la recherche en petite enfance**. Les titres des dimensions sont tirés de la documentation de **la mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative au Québec** ([mesure](#)), telle que la [Brochure explicative](#), le [Guide explicatif](#), la [Foire aux questions](#), les guides [d'interprétation](#) et [d'utilisation](#) du rapport d'évaluation, et sont en cohérence avec le programme éducatif [Accueillir la petite enfance](#).

La qualité structurelle

La qualité structurelle représente l'ensemble des conditions de base mises en œuvre par un SGEE afin de soutenir le travail du personnel éducateur auprès des enfants. Elle regroupe généralement des variables encadrées par la loi et qui influencent indirectement la qualité des processus. Elle inclut, par exemple, le **ratio personnel de garde-enfant, la taille des groupes et la formation du personnel**. Ces éléments jouent un rôle essentiel dans le soutien de la qualité des processus. En d'autres mots, **l'équipe de gestion d'un SGEE exerce un rôle crucial en matière de qualité structurelle**, puisque les décisions qu'elle prend influencent directement la qualité éducative offerte aux enfants, et ce, à travers toutes les dimensions de la qualité des processus. Les **choix quant au contenu d'un programme éducatif** (sous réserve des balises prévues dans la réglementation), **le soutien pédagogique offert, le temps de planification alloué au personnel, l'offre de formation continue et les réunions d'équipe ainsi que la présence de pratiques de supervision du personnel éducateur** constituent, notamment, quelques éléments de la qualité structurelle relevant de la gestion qui influencent la qualité des processus dans un SGEE.

Pistes d'action proposées pour rehausser la qualité structurelle

Actions liées à la qualité structurelle

- **Actions pouvant être mises en place avant le recrutement du personnel éducateur**
 - Clarifier les attentes :
 - Rédiger une description de poste détaillée en s'appuyant sur le [*Guide concernant la classification et la rémunération du personnel salarié des centres de la petite enfance, garderies subventionnées et bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial*](#) et le [*Référentiel des compétences des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance*](#). Ce dernier, bien qu'il ne soit pas conçu dans une perspective d'évaluation du personnel, peut être utilisé comme un guide pour élaborer des grilles de sélection à l'embauche, identifier les besoins de formation du personnel éducateur et déterminer les activités de perfectionnement à offrir. Il pourrait également orienter les éducatrices et les éducateurs dans une démarche d'amélioration continue.
 - S'assurer que les valeurs promues par le SGEE se reflètent dans sa mission : mettre en avant l'importance de la qualité éducative dans la mission du SGEE pour attirer des candidates et des candidats alignés sur les valeurs promues par le SGEE.
 - Évaluer les compétences éducatives lors du processus de sélection :
 - Analyser les CV et les lettres de motivation afin d'identifier les personnes ayant suivi des formations spécifiques et acquis des expériences pertinentes dans le domaine de la petite enfance, en priorisant celles ayant suivi des formations récentes en lien avec la qualité éducative et/ou le développement des enfants;
 - Concevoir les entrevues autour de scénarios pratiques pour évaluer les connaissances et la compréhension du programme éducatif du SGEE : poser des

Actions liées à la qualité structurelle

questions telles que « comment mettriez-vous en œuvre le programme éducatif dans une activité quotidienne? » ou « donnez un exemple où vous avez planifié une activité en lien avec les observations de votre groupe d'enfants »;

- Préparer un environnement d'accueil propice à la personne retenue :
 - Fournir des ressources sur le programme éducatif, les pratiques et les approches pédagogiques propres au SGEE;
 - Élaborer et mettre en œuvre une procédure d'accueil du nouveau membre du personnel éducateur;
 - Planifier une intégration structurée (si possible) : par exemple, un jumelage avec un membre du personnel éducateur expérimenté pour assurer une transition réussie et maintenir les standards de qualité éducative.
- **Appliquer un programme éducatif conforme aux obligations légales et réglementaires, et s'assurer de la maîtrise, par le personnel éducateur, des principes directeurs de ce programme**
 - Élaborer et mettre en place un programme éducatif qui balise le travail des membres du personnel éducateur en ce qui a trait aux actions éducatives à privilégier auprès des enfants et qui oriente les choix du SGEE (p. ex. : formations, contenus abordés lors des rencontres, achat de matériel);
 - Faire lire le programme éducatif au membre du personnel éducateur lors de son entrée en fonction ainsi qu'une fois par année (tenir un registre pour chacun);
 - Mettre en place des activités pour s'assurer de l'appropriation du programme éducatif par tous les membres du personnel (mises en situation; travailler en petits groupes; créer des jeux et questionnaires interactifs en rencontres d'équipe; discuter de la façon dont chaque professionnel met en place un aspect du programme éducatif; poser des questions ouvertes sur le programme éducatif; visionner des vidéos d'experts en petite enfance et miser sur des communautés de pratique);
 - Travailler avec le personnel éducateur pour l'actualisation du programme éducatif;
 - Transmettre le programme éducatif à toutes les familles que le SGEE accueille¹ (p. ex. : le présenter aux parents à l'occasion d'une rencontre d'accueil en début d'année).

¹ RSGEE 6.13. « Le prestataire de services de garde éducatifs doit rendre accessible au parent, sans frais, le programme éducatif qu'il applique. »

Actions liées à la qualité structurelle

- **Offrir du soutien pour le développement des compétences du personnel éducateur, dans un processus d'amélioration continue de la qualité éducative**
 - Rendre disponibles, promouvoir et utiliser des outils pédagogiques et techniques (p. ex. : ouvrages sur le développement de l'enfant, programme éducatif, outils d'observation du développement de l'enfant, grille de planification, revues professionnelles, [bulletins Info-Qualité](#), etc.);
 - Participer régulièrement à des formations, à des activités de perfectionnement ou à des communautés d'apprentissage adaptées aux besoins, aux rôles et aux responsabilités du personnel d'encadrement et/ou des membres du personnel éducateur;
 - S'assurer de l'appropriation des contenus des formations suivies individuellement ou en équipe (p. ex. : se doter d'objectifs communs en lien avec les contenus d'une formation et évaluer leur atteinte quelques semaines plus tard; ajouter ou modifier une partie du programme éducatif du SGEE afin de le bonifier au fur et à mesure que les connaissances en petite enfance évoluent; créer des outils discutés en formation que l'équipe éducative souhaite appliquer dans le SGEE);
 - Créer un système d'entraide entre collègues ou un comité chargé de la qualité éducative au sein du SGEE;
 - Utiliser une grille d'observation pour réaliser des activités de supervision formelle, telle que [l'échelle d'observation de la qualité éducative](#)² ou le Classroom Assessment Scoring System^{®3};
 - Observer et prendre en compte les difficultés vécues, tant par les enfants que par les membres du personnel éducateur, et explorer quels éléments liés aux dimensions de la qualité éducative pourraient être mis en place pour améliorer la situation;
 - Intégrer des discussions sur les pratiques gagnantes et les besoins du personnel éducateur lors des rencontres d'équipe;
 - S'appuyer sur des autoévaluations du personnel éducateur et sur des évaluations menées par le personnel de direction, puis discuter des forces et des objectifs de la personne quant à son développement professionnel.
- **Offrir du soutien à l'équipe éducative**
 - Approfondir les connaissances pédagogiques de l'équipe afin de fournir un appui, notamment, aux enfants ayant des besoins de soutien particulier grâce à une agente-

² EOQE; Bourgon et al., 2013a ; Bourgon et al., 2013 b

³ CLASS; Hamre et al., 2014; La Paro et al., 2012; Pianta et al., 2008; CLASS en français : <https://casiope.org/class/>

Actions liées à la qualité structurelle

- conseil ou un agent-conseil en soutien pédagogique et technique et/ou une éducatrice ou un éducateur spécialisé et/ou des ressources spécialisées externes;
 - S'assurer, dans la mesure du possible, de créer des horaires qui permettent une stabilité du personnel éducateur auprès du groupe d'enfants;
 - Prévoir une enveloppe budgétaire pour la formation continue;
 - Bénéficier des mesures mises en place pour aider à la qualification du personnel éducateur, telles que la RAC96 (reconnaissance des acquis) ou encore le parcours travail-étude⁴;
 - Accompagner les membres du personnel éducateur dans une démarche de qualification en les encourageant à présenter leur dossier au [service de certification](#);
 - S'informer des différentes mesures qui favorisent la conciliation travail-études du personnel en voie de qualification⁵.
- **Soutenir la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants par des actions liées à la qualité structurelle**
- Créer ou favoriser une relation privilégiée entre l'enfant et l'adulte de référence dans les groupes doubles en attirant des enfants à chaque titulaire du groupe;
 - Privilégier des horaires de travail bien établis;
 - Préciser les attentes envers le personnel éducateur en matière d'observation des enfants et de planification;
 - Accorder du temps pour la planification sur une base régulière et énoncer ses attentes en tant que gestionnaire quant à l'utilisation de ces périodes de planification;
 - Mettre en place des politiques qui encadrent l'intégration de nouveaux enfants au SGEE;
 - Mettre en œuvre des stratégies qui assurent une stabilité du personnel éducateur auprès des enfants (p. ex. : avoir recours au même personnel remplaçant; mettre en place la continuité des soins [le *looping*]);
 - Créer et nourrir une culture organisationnelle où les membres de l'équipe éducative identifient ensemble des attitudes, valeurs, buts et pratiques communes qui favorisent des interactions de qualité.
- **Soutenir la qualité de l'aménagement des lieux par des actions liées à la qualité structurelle**
- Offrir la possibilité au personnel éducateur de sélectionner le matériel de jeu le plus approprié pour les enfants du groupe;

⁴ Pour en savoir plus, consulter la page [Démarches pour devenir éducatrice ou éducateur de la petite enfance | Gouvernement du Québec](#).

⁵ Pour en savoir plus, consulter la page [Démarches pour devenir éducatrice ou éducateur de la petite enfance | Gouvernement du Québec](#).

Actions liées à la qualité structurelle

- Veiller à la gestion des finances tout en contribuant à la qualité de l'aménagement des lieux afin qu'elle réponde aux besoins des enfants et du personnel éducateur (p. ex : décider de la couleur des murs et de l'ameublement);
 - Offrir un accompagnement individualisé à chaque membre du personnel éducateur pour réfléchir à la qualité de l'aménagement de son local;
 - Revenir aux orientations pédagogiques du programme éducatif qui ont un lien direct sur l'aménagement des lieux, et le communiquer à l'équipe éducative;
 - Utiliser des grilles de la qualité telles que l'[Échelle d'observation de la qualité éducative](#).
- **Soutenir la qualité des pratiques d'observation des enfants et de planification par des actions liées à la qualité structurelle**
- Organiser les tâches afin d'accorder du temps pour la planification de l'observation, l'analyse et l'interprétation des données issues des observations, la planification et la réflexion-rétroaction au personnel éducateur;
 - Préciser ses attentes au personnel éducateur en ce qui concerne les pratiques d'observation des enfants et de planification;
 - Offrir un accompagnement individualisé et/ou en sous-groupe à chaque membre du personnel éducateur pour l'aider à améliorer ses pratiques d'observation et de planification.
- **Soutenir la qualité des interactions entre le personnel du SGEE et les parents par des actions liées à la qualité structurelle**
- Exercer un rôle de leadership, en tant que gestionnaire au sein du SGEE, sur la manière d'accueillir les parents au SGEE, sur les occasions offertes de participer à des rencontres, événements ou comités, et sur les pratiques adoptées pour interagir avec eux;
 - Jouer un rôle clé, en tant que gestionnaire, dans la promotion du programme éducatif du SGEE auprès des familles, en valorisant la mise en œuvre de pratiques appropriées au développement des jeunes enfants;
 - Soutenir chaque membre du personnel éducateur quant à ses habiletés à établir un partenariat avec les parents.
- **Collaborer avec des organismes et des ressources externes**
- Établir des contacts et mettre en place des collaborations avec des ressources externes pour mieux répondre aux besoins variés des enfants et des familles;
 - Travailler en partenariat avec des ressources externes pour outiller et soutenir le personnel éducateur;

Actions liées à la qualité structurelle

- Collaborer avec des organismes externes, tels que des résidences pour aînés (pour des échanges intergénérationnels), des bibliothèques, des organismes communautaires, etc.

La qualité des processus

La qualité des processus regroupe des éléments qui, au quotidien, ont un impact significatif sur les enfants. Elle renvoie à la diversité et à la richesse des expériences vécues quotidiennement par les enfants, à la structuration des lieux et de l'environnement d'apprentissage, aux interactions au sein d'un groupe ou encore à l'engagement des parents dans le milieu.

La qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants

La qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants fait principalement référence aux gestes, aux paroles et aux réponses du personnel éducateur qui exercent une influence directe sur la formation d'une relation positive et sécurisante auprès de chacun des enfants du groupe, ainsi que sur le développement de leur plein potentiel. Les spécialistes du domaine de la petite enfance s'entendent pour dire que le facteur de la qualité le plus déterminant pour le développement des jeunes enfants est l'interaction du personnel éducateur avec ceux-ci. C'est grâce à des **interactions positives que se crée un lien affectif significatif pour chaque enfant envers son éducatrice ou son éducateur.** Ainsi, la relation positive créée exerce une influence sur la sécurité affective des enfants, sur leur sentiment d'appartenance au groupe et sur leur motivation à explorer leur environnement et à s'investir dans leurs apprentissages. Le sentiment de sécurité affective est donc intimement lié à la capacité de l'enfant à découvrir le monde qui l'entoure. La théorie et la recherche distinguent deux grands domaines regroupant les interactions les plus importantes, soit celles qui soutiennent l'enfant sur les plans social et émotionnel et celles qui sont plus axées sur la cognition et le langage.

Actions liées à la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants

- **Établir un climat agréable, prendre soin des émotions et des besoins de tous les enfants et privilégier une approche démocratique (CLASS⁶)**
 - Créer un climat positif dans le groupe (relations respectueuses, attitudes enjouées et enthousiastes, communications positives);
 - Coopérer et s'entraider dans le groupe;
 - Prendre part aux activités des enfants, s'intéresser à eux;
 - Sourire et rire avec les enfants;
 - Utiliser des règles usuelles de politesse et des marques de respect (p. ex. : dire merci, utiliser les prénoms, établir un contact visuel lors des communications);
 - Partager des activités, engager des conversations sur une multitude de sujets d'intérêts pour les tout-petits;
 - Permettre aux enfants de s'exprimer, de communiquer entre eux, de bouger librement et de se déplacer dans le local;
 - Exprimer de l'affection de manière verbale et physique;

⁶ CLASS; Hamre et al., 2014; La Paro et al., 2012; Pianta et al., 2008; CLASS en français : <https://casiope.org/class/>

Actions liées à la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants

- Adopter des gestes doux et témoigner du respect envers les enfants;
 - S'abstenir de témoigner de la colère, de faire preuve d'hostilité ou d'agressivité;
 - Être respectueux dans ses commentaires aux enfants;
 - S'abstenir de recourir à des menaces, à des cris, etc.;
 - Faire preuve de vigilance à l'égard des indices verbaux et non verbaux émis par les enfants; ceux-ci peuvent indiquer qu'ils vivent des difficultés tant sur le plan émotionnel que sur le plan de l'apprentissage;
 - Écouter, observer, reconnaître et accueillir les émotions des enfants, les apaiser et les guider au besoin pour qu'ils reprennent tranquillement leurs activités;
 - Mettre des mots sur ce qu'ils semblent vivre (p. ex. : si un enfant reste seul et inactif dans un coin du local, aller le voir, interagir avec lui pour essayer de comprendre son besoin);
 - Répondre rapidement aux besoins des enfants de façon individualisée;
 - Ajuster ses interventions au regard d'une tâche qui semble trop difficile pour un enfant;
 - Rechercher une solution adaptée pour consoler un enfant qui s'ennuie de ses parents (p. ex. : l'inviter à aller voir la photo de ses parents et parler avec lui).
-
- **Favoriser l'autonomie, la participation active et le respect des choix des enfants (CLASS^{®7})**
 - Accorder de l'importance aux intérêts, aux motivations et aux points de vue des enfants;
 - Encourager les enfants à exprimer leurs points de vue;
 - Favoriser les jeux amorcés par ceux-ci;
 - Partager le pouvoir avec les enfants en explorant leurs intérêts, leurs idées, leurs suggestions et leurs points de vue, puis les intégrer dans le déroulement de la journée;
 - Offrir aux enfants des occasions quotidiennes durant lesquelles ils peuvent jouer de leur propre initiative, et ce, pendant une période suffisamment étendue pour leur permettre de complexifier leur jeu;
 - Respecter le choix des enfants qui ne souhaitent pas participer aux activités proposées;
 - Permettre aux enfants de faire des choix significatifs et de mener les activités;
 - Attribuer des responsabilités aux enfants (p. ex. : ranger, mettre la table, servir la collation, etc.);
 - Amener les enfants à résoudre les conflits par eux-mêmes en les accompagnant.

⁷ CLASS; Hamre et al., 2014; La Paro et al., 2012; Pianta et al., 2008; CLASS en français : <https://casiope.org/class/>

Actions liées à la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants

- **Émettre des consignes claires, exercer une surveillance constante, souligner les comportements souhaités et éviter les moments d'attente pour les enfants (CLASS^{®8})**
 - Exercer une surveillance constante⁹ pour pouvoir :
 - accompagner les enfants vers l'autorégulation de leurs comportements;
 - formuler des attentes collectives et individualisées adaptées aux besoins et aux capacités de chacun;
 - communiquer des consignes et des attentes précises avant une activité et les appliquer de manière cohérente;
 - faire preuve de proactivité et rediriger efficacement des comportements en formulant positivement les comportements souhaités (p. ex. : « on chuchote », « on attend son tour ») et souligner les efforts de ceux qui les adoptent (p. ex. : « Je félicite Colin qui chuchote »);
 - rappeler les consignes lorsque nécessaire en groupe ou individuellement;
 - utiliser des indices discrets pour rediriger les comportements inappropriés (p. ex. : toucher l'épaule pour rappeler de chuchoter).

- **S'engager activement aux côtés des enfants, leur fournir des occasions d'exploration et d'apprentissage, les inviter à réfléchir, rétroagir en réponse à leurs actions et à leurs commentaires, et offrir un modelage langagier à tout moment de la journée (CLASS^{®10})**
 - Utiliser efficacement le temps disponible dans le groupe pour offrir des occasions d'apprentissage tout au long de la journée;
 - Susciter l'intérêt des enfants pour qu'ils bénéficient d'occasions d'apprentissage;
 - Offrir la possibilité aux enfants de manipuler du matériel (plutôt que de simplement observer);
 - Faire appel à plusieurs modalités dans les activités (p. ex : visuelles, auditives, motrices);
 - Questionner les enfants sur ce qu'ils sont en train de faire pour rehausser leur intérêt à s'engager avec le matériel et dans les activités;
 - S'impliquer et favoriser la participation active des enfants;
 - Recourir à des stratégies visant à aider les enfants à développer leur capacité de penser et de réfléchir par eux-mêmes;
 - Favoriser des situations qui permettent aux enfants de formuler des hypothèses, d'expérimenter et de créer;

⁸ CLASS; Hamre et al., 2014; La Paro et al., 2012; Pianta et al., 2008; CLASS en français : <https://casiope.org/class/>

⁹ Article 100 du RSGEE

¹⁰ CLASS; Hamre et al., 2014; La Paro et al., 2012; Pianta et al., 2008; CLASS en français : <https://casiope.org/class/>

Actions liées à la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants

- Encourager les enfants à réfléchir au « pourquoi » et au « comment », plutôt qu'à trouver une bonne réponse;
- Faire des liens entre le concept en jeu ou l'activité en cours et les expériences antérieures ou la vie quotidienne (p. ex. : « Quand tu prends ton bain à la maison, est-ce que tes jouets flottent sur l'eau ou coulent au fond du bain? Pourquoi? Aujourd'hui, nous allons jouer avec toutes sortes d'objets dans l'eau... »);
- Fournir aux enfants des rétroactions de manière constante afin de les amener à une compréhension plus approfondie de divers concepts;
- S'engager dans des échanges soutenus auprès des enfants en réponse à leurs actions ou à leurs propos, par exemple en leur donnant un indice, en posant de nouvelles questions ouvertes, en leur demandant d'expliquer ce qui les amène à cette réponse, en ajoutant de l'information, etc.;
- Encourager la persévérance en soulignant les efforts des enfants et leurs stratégies (p. ex. : « Excellent! Vous êtes parvenus à faire tenir votre cabane en travaillant ensemble pour tendre tous les coins en même temps »);
- Amener les enfants à trouver une réponse (p. ex. : l'enfant demande : « pourquoi les feuilles des arbres tombent-elles en automne? » L'éducatrice pourrait répondre : « que remarques-tu sur les feuilles avant qu'elles tombent? Qu'est-ce que tu remarques de différent sur les arbres pendant cette saison? Où pourrions-nous chercher pour trouver une explication? Peut-être dans un livre ou lors d'une promenade dehors? »);
- Accompagner les enfants dans l'accomplissement autonome d'une tâche (p. ex. : s'habiller);
- Exposer les enfants de manière constante à des formes et à des usages variés du langage (p. ex. : lecture d'histoires [leur lire des livres, des contes ou des poèmes adaptés à leur âge pour leur faire découvrir différents styles narratifs et des mots de vocabulaire]; jeux de rimes et chansons [utiliser des comptines, chansons et jeux de mots pour développer leur sens du rythme et leur créativité linguistique]; discussions et débats adaptés [leur poser des questions ouvertes pour les encourager à exprimer leurs idées et leurs opinions, par exemple : « que penses-tu qu'il se passera dans cette histoire? »]; jeux de rôle et jeux symboliques [leur fournir des occasions de jouer à des jeux d'imitation – marchand, médecin, enseignant – lors desquels ils peuvent user de registres de langage différents]; présentations ou récits personnels [les encourager à raconter des expériences vécues ou des événements imaginés devant leurs pairs]; création de récits [imaginer des histoires collectives où chaque enfant ajoute une partie en utilisant son propre vocabulaire et son propre style]);
- Encourager les conversations soutenues dans le groupe;
- Poser des questions ouvertes qui nécessitent des réponses élaborées;

Actions liées à la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants

- Reformuler les propos des enfants sous des formes plus complexes (p. ex. : Propos de l'enfant : « J'ai vu un gros chien courir vite. » — Reformulation : « Tu as vu un chien imposant qui courait très rapidement, c'est ça? »; Propos de l'enfant : « Elle m'a pris ma place. » — Reformulation : « Tu sembles contrarié parce que ton amie s'est assise à l'endroit où tu voulais être. »; Propos de l'enfant : « J'ai cassé le crayon. » — Reformulation : « Tu as accidentellement cassé le crayon en appuyant trop fort, c'est ça? »);
- Mettre des mots sur ses actions et celles des enfants (p. ex. : je pointe le titre écrit sur le livre; tu suis la ligne avec ton crayon);
- Utiliser un niveau de langage avancé.

La qualité de l'aménagement des lieux

La qualité de l'aménagement des lieux fait référence à l'ameublement, à l'équipement et à l'affichage présent dans l'environnement physique, ainsi qu'à leur disposition. Elle concerne aussi l'accessibilité à du matériel adapté, stimulant et en quantité suffisante pour les enfants. Cette dimension fait ressortir le souci d'adapter les lieux pour tenir compte des besoins et des intérêts des enfants, qui sont changeants au cours d'une activité, d'une journée ou même d'une année. Un aménagement des lieux de qualité vise à offrir un **espace de vie confortable, chaleureux et sain**, qui présente **une flexibilité (p. ex. : variété, polyvalence)** permettant de l'adapter. Il favorise l'apprentissage actif et les expériences diversifiées, tout en répondant aux besoins particuliers de certains enfants, à ceux du personnel éducateur ainsi qu'à ceux des familles. Outre le local d'appartenance, les lieux communs, tels que le vestiaire et la cour extérieure (s'il y a lieu), sont des espaces à considérer pour la qualité de cette dimension. L'aménagement des lieux en SGEE aurait un effet significatif sur la qualité des interactions entre les adultes et les enfants¹¹. De plus, dans le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* (Ministère de la Famille, 2019), on rappelle que des lieux de qualité élevée favorisent les apprentissages et le développement global des enfants : « un aménagement des lieux de qualité fait du SGEE un milieu de vie fonctionnel, sécuritaire, convivial et chaleureux. Le matériel mis à la disposition des enfants, adapté à leur niveau de développement dans tous les domaines, qui répond à leurs champs d'intérêt et à leurs besoins, permet de soutenir leurs apprentissages et favorise leur développement global » (p. 39). **En réfléchissant bien à l'espace et aux ressources qui s'y trouvent, le personnel éducateur crée ainsi un sentiment d'appartenance pour ceux qui y évoluent, répond à leurs besoins et favorise l'enrichissement de leurs expériences, de l'apprentissage actif et de leur autonomie.**

Actions liées à la qualité de l'aménagement des lieux

- **S'assurer que les locaux répondent aux divers besoins et intérêts des enfants**
 - Offrir des lieux accueillants, propres, sécuritaires et en bon état;
 - S'assurer que les lieux sont bien éclairés, aérés et tempérés pour le confort des enfants;
 - Viser des lieux où le bruit est modéré;
 - Dégager l'espace pour permettre une circulation fluide;
 - Disposer de tables et de chaises convenant à la taille des enfants;
 - Afficher les explorations des enfants ainsi que des photos de leurs familles, de leur groupe et du personnel éducateur dans le local;
 - Disposer d'un endroit précis pour ranger les réalisations et les explorations des enfants;
 - Aménager un endroit personnel accessible à l'intention de chaque enfant dans le local (ou à proximité) pour qu'il y range ses effets personnels;
 - Proposer des éléments décoratifs adaptés, protégés et placés à la hauteur des enfants pour qu'ils puissent les voir, les pointer;

¹¹ Teachstone, 2022

Actions liées à la qualité de l'aménagement des lieux

- Répondre aux besoins particuliers de certains enfants, notamment avec de l'équipement (p. ex. : ciseaux de gaucher, chaise avec appui-tête, barre de soutien dans la salle de toilette);
 - Aménager l'espace pour que les personnes à mobilité réduite puissent facilement se déplacer dans le milieu;
 - Utiliser des dispositifs pour atténuer le bruit (p. ex. : balles de tennis au pied des chaises, rideaux et voilage aux fenêtres, cloisons mobiles, fermeture des portes);
 - Prendre des mesures pour protéger les enfants allergiques (p. ex : aménagement adapté au repas, liste des allergies affichée avec les photos des enfants dans chaque local, auto-injecteur d'épinéphrine accessible rapidement par le personnel éducateur, mais hors de portée des enfants, etc.).
- **Aménager les locaux en aires d'activités distinctes et complémentaires, et favoriser un contact direct avec le matériel**
- Favoriser du mobilier et des équipements mobiles et polyvalents;
 - Organiser l'espace dans le local de façon à répondre aux besoins, aux champs d'intérêt et aux besoins moteurs des poupons;
 - Disposer le local en aires d'activités et regrouper le matériel en cohérence avec l'espace de jeux;
 - Organiser les lieux pour que les enfants puissent avoir un contact direct avec le matériel dans l'ensemble des aires d'activités;
 - Préparer la salle pour l'accueil des enfants en créant des scénarios de jeux (p. ex. : installer un coin cuisine avec des assiettes, des verres, de la nourriture et des poupées assises; amorcer la construction d'une maison en Lego®; commencer une tour de cubes, etc.) afin de faciliter les arrivées au SGEE et inviter les enfants à se mettre en action;
 - Ranger le matériel dans des bacs translucides et/ou identifiés par un moyen que les enfants peuvent comprendre (p. ex. : photos);
 - Mettre en place des lieux qui permettent différents types d'activités (jeux symboliques, musique, lecture, etc.) avec des aires distinctes (p. ex : aire d'accueil propice à la séparation, aire d'arts plastiques, aire de construction, aire de jeux cognitifs, aire de jeux de rôles, aire de lecture...);
 - Organiser l'aménagement de sorte que les aires soient regroupées en complémentarité (p. ex : placer les jeux symboliques près des jeux de construction pour favoriser la créativité et les scénarios complexes et encourager la gestion autonome du matériel, s'assurer que l'aire de lecture et l'espace doux sont éloignés des aires de circulation et des activités plus bruyantes; placer l'aire des arts plastiques à proximité d'un lavabo);

Actions liées à la qualité de l'aménagement des lieux

- Encourager, par l'aménagement des lieux, l'autonomie des enfants :
 - Permettre aux enfants d'accéder à la table à langer avec l'aide minimale du personnel éducateur;
 - Permettre aux enfants d'aller aux toilettes un par un, quand ils le veulent, s'ils peuvent être sous la surveillance d'un adulte;
 - Mettre à leur disposition l'équipement et le matériel nécessaire pour se laver les mains et se servir à boire de façon autonome;
- S'assurer que chaque local d'appartenance dispose d'un espace réservé au calme et à la détente : cet espace, distinct de l'aire de lecture, doit être cloisonné tout en permettant une surveillance constante; il doit être situé à l'écart des zones de circulation, et aménagé de manière confortable avec des accessoires comme des coussins et des peluches pour offrir un environnement apaisant et protecteur.
- **Répondre aux besoins des membres du personnel éducateur**
 - Offrir un espace de repos confortable et bien aménagé destiné au personnel éducateur, incluant un espace pour manger ainsi qu'un centre de ressources disposant d'outils de référence en éducation à l'enfance;
 - Offrir un mobilier ergonomique dans les locaux :
 - Chaise berçante, causeuse ou fauteuil;
 - Chaises pour adultes;
 - Escabeau ou marchepied pour atteindre les objets disposés en hauteur;
 - Disposer des miroirs dans le local pour faciliter l'observation de toutes les aires;
 - Mettre à la disposition une poussette ergonomique pour les promenades (et s'assurer que le personnel éducateur puisse interagir avec les enfants et profiter de ce moment pour offrir un soutien affectif et un soutien à l'apprentissage);
 - Offrir à chaque membre du personnel éducateur un espace de rangement pour ses effets personnels;
 - Voir à ce qu'un téléphone leur soit accessible.
- **Favoriser, par l'aménagement des lieux, l'accueil des familles :**
 - Aménager le vestiaire pour qu'il puisse recevoir confortablement plusieurs familles en même temps (dont des familles avec poupons);
 - Aménager le vestiaire pour que les enfants et les parents puissent s'asseoir;
 - S'assurer que les enfants ont un endroit individuel identifié pour ranger leurs affaires;
 - Structurer l'espace pour que le vestiaire permette aux parents de surveiller leur enfant et de communiquer avec le personnel éducateur;
 - Offrir un espace pour ranger les poussettes des familles.

Actions liées à la qualité de l'aménagement des lieux

- **Aménager la cour extérieure (s'il y a lieu) :**
 - S'assurer que celle-ci est bien aménagée (avec ou sans neige) et qu'elle permet aux enfants de vivre une variété d'expériences (p. ex : sable, eau, éléments naturels, peinture, etc.);
 - Mettre en place plusieurs sections, par exemple : (*liste non exhaustive*)
 - Section pour carré de sable;
 - Section de jeux d'eau;
 - Section ombragée;
 - Section gazonnée;
 - Piste cyclable;
 - Section « secrète » où les enfants peuvent se retirer et qui permet la surveillance en tout temps par le personnel éducateur;
 - Section où les enfants peuvent s'asseoir par terre en toute sécurité;
 - Section d'exploration de la nature (p. ex : jardin, fleurs...);
 - Section dotée de surfaces de différentes textures (p. ex. : surface pour dessiner à la craie ou peindre), ou de surfaces à plusieurs niveaux, comme des buttes ou des collines...;
 - Installer des bancs pour les adultes et les enfants, des tables de pique-nique pour les enfants, un éclairage pour sortir en fin de journée, un espace de rangement, etc

La qualité des pratiques d'observation des enfants et de planification

L'observation et la planification constituent des étapes cruciales du processus de l'intervention éducative, selon lesquelles le personnel éducateur choisit, planifie et réalise ses actions éducatives à partir de ses observations, puis les évalue et les ajuste. Il accompagne ainsi chaque enfant qui fréquente le SGEE dans son développement global. Il s'agit d'une démarche essentielle pour planifier et cibler des intentions éducatives appropriées dans le contexte d'approches misant sur l'apprentissage actif. Pour susciter l'engagement des jeunes enfants dans leurs apprentissages, cette intervention éducative repose sur leurs champs d'intérêt, leur niveau de développement, leurs forces et leurs besoins. Et pour connaître ceux-ci, il faut avoir pris le temps d'observer régulièrement les enfants. En plus d'encourager l'apprentissage actif auprès des enfants, le processus de l'intervention éducative permet d'orienter différents volets de la pratique éducative.

Actions liées à la qualité d'observation des enfants et de planification

- **Observer les enfants, en utilisant divers moyens, afin de recueillir un ensemble d'informations pertinentes**
 - S'assurer d'observer chacun des enfants du groupe à plusieurs reprises au cours d'une même semaine;
 - Se placer de façon stratégique dans le local pour observer les enfants;
 - Recourir à divers outils d'observation (p. ex : journal de bord, carnet de notes, fiche anecdotique, rapport quotidien, grille d'observation du développement, feuille de rythme) et faire appel à des stratégies intentionnelles (p. ex : cibler des habiletés à observer, organiser une activité pour observer);
 - Prendre des photos et des vidéos de certains moments de vie ou de réalisations des enfants, pour soutenir l'interprétation des observations (avec l'autorisation des familles);
 - Recueillir un ensemble d'informations pertinentes portant sur plusieurs aspects de l'expérience des enfants au SGEE : besoins physiologiques, intérêts, comportements, humeur, forces et défis, activités réalisées, interactions, événements particuliers et propos des enfants;
 - Utiliser un outil de suivi du développement reconnu qui permette de recueillir des observations sur chaque enfant. Les outils de suivi du développement global reconnus qui soutiennent un niveau de qualité élevé des pratiques répondent aux critères suivants :
 - Ils permettent de regrouper les observations sur le développement de l'enfant au fil du temps;
 - Ils rendent compte de tous les domaines du développement de l'enfant;
 - Ils comportent des balises développementales suffisamment souples, quoique claires, issues de la littérature en matière de développement de l'enfant;

Actions liées à la qualité d'observation des enfants et de planification

- Ils ont fait l'objet d'une validation scientifique ou ont été développés par des spécialistes du domaine de la petite enfance, et bénéficient ainsi d'une certaine notoriété;
 - Ils sont utilisés tels qu'ils ont été conçus, aux fins pour lesquelles ils ont été développés.
 - Analyser et interpréter les données issues de l'observation, à l'aide d'outils de référence sur le développement des enfants (continuum de développement, forces et défis).
- **Se préparer suffisamment à l'avance et savoir rester flexible pour s'ajuster avec souplesse au rythme des enfants**
- Rendre accessible une variété de jeux et de matériel, en tout temps aux enfants;
 - Offrir des activités pour les enfants qui terminent avant les autres afin de minimiser les temps d'attente;
 - Faire des transitions brèves entre deux activités;
 - Intégrer des occasions d'apprentissage pendant les routines et les transitions;
 - Créer des repères temporels (p. ex : pictogrammes, chansons, comptines, boîtes de jeux pour les transitions) pour favoriser l'adhésion (ou la coopération) des enfants lors des moments de routines et de transitions;
 - Offrir des expériences variées, des routines simples, des transitions brèves qui intègrent des occasions d'apprentissage.
- **S'assurer que la planification s'appuie sur ses observations et sur les orientations du programme éducatif du SGEE :**
- Choisir des intentions éducatives qui permettent d'accompagner les enfants selon leurs besoins spécifiques d'apprentissage;
 - S'appuyer sur ses observations et sur le programme éducatif de SGEE pour effectuer le choix des activités, du matériel, de l'aménagement et des interventions faites au moment de l'élaboration de la planification;
 - S'appuyer sur une approche éducative reconnue qui :
 - vise à soutenir le développement global de l'enfant;
 - est cohérente avec les connaissances en matière de développement de l'enfant;
 - a fait l'objet d'une certaine reconnaissance dans la communauté scientifique et professionnelle;
 - Veiller à ce que la planification convienne à chaque enfant ainsi qu'au groupe en ciblant une intention éducative à partir de l'analyse et de l'interprétation des données d'observation;

Actions liées à la qualité d'observation des enfants et de planification

- S'assurer que la planification est adaptée à chacun des enfants en fonction des observations effectuées (p. ex : habiletés, intérêts de chacun).
- **Sur une base régulière et rapprochée, planifier par écrit les expériences à offrir aux enfants et faire preuve de souplesse dans l'application de la planification**
 - Quotidiennement ou presque, utiliser les renseignements issus de l'observation pour guider la pratique, c'est-à-dire pour soutenir la planification (p. ex : activités, aménagement et matériel à proposer);
 - Réviser régulièrement ce qui est planifié afin de s'adapter aux besoins et à la réalité quotidienne (p. ex : absences, tempêtes de neige, idées apportées par les enfants);
 - Baser la planification sur ses observations et sur les orientations du programme éducatif de son SGEE, et non sur des thèmes ou des planifications reproduites d'année en année.

La qualité des interactions entre le personnel du SGEE (personnel éducateur et gestionnaire) et les parents

L'accompagnement du jeune enfant dans son développement global est un projet commun, partagé par les parents, le personnel éducateur et le personnel de gestion. L'accueil bienveillant des parents au SGEE et le souci d'établir des relations cordiales dès les premiers contacts sont des facteurs déterminants pour établir un solide partenariat. Par la suite, des échanges quotidiens respectueux faciliteront l'établissement d'un lien de confiance avec les parents et d'une relation affective significative entre l'enfant et l'adulte qui prend soin de lui au SGEE.

Actions liées à la qualité des interactions entre le personnel du SGEE (personnel éducateur et gestionnaire) et les parents

- **Initier un partage d'informations, s'informer sur chaque famille et transmettre des informations pertinentes à propos du programme éducatif**
 - Partager quotidiennement avec les parents des renseignements sur l'enfant;
 - Interroger les parents au sujet de leurs attentes envers l'enfant (p. ex : l'apprentissage de la propreté qui arrive), de ses apprentissages (p. ex : les mots nouveaux prononcés) et de ce qui l'intéresse (p. ex : les animaux);
 - Transmettre aux parents des informations sur le programme éducatif;
 - Échanger sur les objectifs généraux pour le groupe d'enfants, les règles et les consignes privilégiées dans le groupe, les expériences variées offertes, les stratégies d'intervention préconisées, par exemple :
 - Utiliser divers moyens pour s'assurer de répondre aux besoins de communication uniques des familles;
 - Favoriser une communication bidirectionnelle pour renforcer la collaboration entre le SGEE et les parents, afin de permettre aux enfants de vivre une continuité entre ce qui se passe au SGEE et ce qui se vit à la maison.
- **Démontrer une attitude de respect et d'ouverture, et reconnaître l'expertise**
 - Considérer les parents comme les spécialistes de leurs propres enfants, en s'appuyant sur leur expertise pour répondre aux besoins de ces derniers;
 - Collaborer avec la famille pour prendre des décisions au sujet de l'enfant;
 - Se concerter si des difficultés surviennent;
 - Démontrer des attitudes de respect et d'ouverture (p. ex : écouter de façon active et bienveillante, agir avec courtoisie et politesse, nommer le parent par son prénom ou par son nom au lieu de l'appeler « maman de... » ou « papa de... »);
 - S'informer sur la famille de l'enfant : s'intéresser aux situations familiales, aux activités expérimentées à la maison, à la culture, aux valeurs éducatives et familiales des parents;

Actions liées à la qualité des interactions entre le personnel du SGEE (personnel éducateur et gestionnaire) et les parents

- Mettre en place des initiatives pour favoriser l'intégration et l'acceptation de la diversité culturelle (p. ex. : dîner-causerie autour d'un plat traditionnel);
 - Respecter le point de vue, les façons d'éduquer les enfants et les valeurs des parents dans le respect de l'enfant;
 - Être sensible à ce que vivent les familles, comme les horaires de travail atypiques, la perte d'emploi, la séparation, l'immigration, la précarité financière, l'arrivée d'un nouvel enfant;
 - Faire preuve de discrétion et assurer la confidentialité (p. ex : discuter avec le parent dans le local avec la porte fermée et garder pour soi les propos échangés);
 - Maintenir une attitude objective et éviter le jugement.
-
- **Inviter les parents à participer à la vie de leur enfant au SGEE**
 - Informer les parents du fonctionnement, des politiques et règlements du milieu, de ce qui se passe au SGEE (régie interne, politique de traitement des plaintes, événements spéciaux, changements, nouveau personnel, sujets traités lors du comité des parents ou du conseil d'administration) et dans le quartier (ressources ou activités communautaires);
 - Établir des communications régulières avec les familles, par des courriels, des communiqués et des rencontres de groupe pour partager des informations sur le fonctionnement et les activités;
 - Mettre en place des mesures pour favoriser l'accueil des parents et le partage d'informations;
 - Inviter les parents à entrer dans le local et à participer à des activités dans le milieu (p. ex. : mettre en place des petits-déjeuners avec les familles; accompagner le groupe lors d'une sortie à la piscine, fêtes, ateliers);
 - Communiquer explicitement aux familles qu'elles sont les bienvenues dans le SGEE;
 - Permettre aux parents de se présenter à tout moment au SGEE;
 - Inciter les parents à former divers comités et/ou à y participer;
 - Solliciter leurs opinions grâce à des sondages afin de favoriser la prise de décisions collectives.

Bibliographie

Lemire, J., Laverdière, K., Lemay, L., Bouchard, C., et Brault-Foisy, L.-M. (2023). *[Guide d'interprétation du rapport d'évaluation – Mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance en installation \(groupes d'enfants de 0 à 5 ans\)](#)*. Université du Québec à Montréal et Université Laval.

Ministère de la Famille (2019). *Accueillir la petite enfance – Programme éducatif pour les services de garde du Québec*. Dans Direction de communications (dir.). Québec : Les Publications du Québec. cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Service_de_garde/programme_educatif.pdf

Ministère de la Famille (2021). *[Référentiel des compétences des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance](#)*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/Campagnes/Valorisation_educatrice/MFA_Referentiel-competences-educateurs-enfance.pdf

Teachstone (2022). Classroom Assessment Scoring System® (CLASS™) 2nd edition Pre-K-3rd. Reference Manual. Teachstone. <https://info.teachstone.com/class-2nd-edition-pre-k-3rd-reference-manual>

